



Métropole Aix Marseille Provence
Madame Martine VASSAL
Présidente
BP 48014
13567 Marseille cedex 02

Marseille, le 27 février 2025

Madame la Présidente,

Chère Martine,

En tant qu'acteurs économiques du territoire, nous avons signé une déclaration commune avec les Présidents et Présidents de l'Association Commerces Positifs, de la CCI Aix-Marseille-Provence, de la CPME 13, de la CRESS Provence-Alpes-Côte d'Azur, de la Fédération Marseille Centre, de la FNH Provence-Alpes-Côte d'Azur et de l'U2P PACA, afin de demander le soutien de nos entrepreneurs, artisans et commerçants **contre les méfaits de la fast fashion** par la concrétisation d'une **législation adaptée aux exigences de protection de nos concitoyens et de l'environnement.**

Ce souci de protection de nos savoir-faire est un engagement qui nous rassemble.

Particulièrement sensibles à cette question au sein de notre Métropole Aix Marseille Provence, nous interpelons l'ensemble des décideurs politiques afin que chacun, dans ses prérogatives, agisse et que la proposition de loi transpartisane adoptée très largement à l'Assemblée nationale en mars 2024 continue le processus parlementaire, **sans interférence d'intérêts extérieurs contraires à ceux de notre économie nationale.**

Le contexte du commerce des centres-ville, notamment avec l'installation à Marseille d'une boutique éphémère du groupe chinois Shein à l'automne dernier, puis l'annonce récente de la fermeture des Galeries Lafayette, **nous oblige à réagir.**

Nous vous adressons par la présente notre déclaration, sur la base de laquelle nous souhaiterions pouvoir échanger avec vous, la fastfashion portant préjudice au tissu économique de notre territoire métropolitain, de la création et la production jusqu'aux commerces de proximité.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de nos respectueuses salutations.

Bien à toi,

Jocelyn Meire
Président

Administrateur de la Fédération Française du Prêt-à-Porter
Membre de l'UFIMH

PJ : déclaration commune des responsables économiques territoriaux